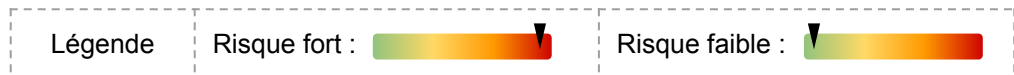


Indicateurs de risque

- Sommaire
- [Carotte P2/3](#)
- [Céleri rave P4](#)
- [Haricot P5/6](#)
- [Navet P7](#)
- [Brocoli/Chou-Fleur P8/9](#)

Carotte	Stade	Mouche	Puceron		
	récolte				
Céleri rave	Stade	Mouche mineuse	Mouche carotte	Puceron	
	12 FV				
Haricot	Stade	Mouche des semis	Botrytis Sclérotinia	Noctuelle Hélotis	Noctuelle Gamma
	4 FS				



Note nationale Biodiversité :
[Flore des bords de champs et santé des agro-écosystèmes](#)



[Liste officielle des organismes nuisibles réglementés](#)



[Plus d'informations sur les résistances](#)



Carotte (grosse carotte)



[Sommaire](#)

Sur 10 parcelles suivies : 7 mouches.
Stade récolte.

Mouche de la carotte *Psila* ou *Chamaepsila rosae*

- Observation

Département	Nb de parcelles	Nombre d'ind piégés/5 plaques
29	3	2
56	7	5

- Analyse de risque

7 captures sur 10 parcelles dont 5 captures sur une parcelle à Pleugriffet (56).
Le seuil de risque n'est pas atteint.
Second vol en cours.

- Gestion du risque

Éviter la contiguïté des parcelles de carotte, céleri ou persil d'une année sur l'autre. Les haies de feuillus en bordure de parcelle, les déchets organiques stockés à proximité, un sol riche en matière organique sont autant de facteurs de risque à prendre en compte.



Prophylaxie

- Un délai de 5 ans est conseillé entre deux cultures d'Apiacées.



Pucerons

- Observation
 - Pression en baisse, de moyenne à faible. Surveiller néanmoins les parcelles.



Prophylaxie

- Éviter si possible les parcelles bordées de saules (hôte primaire).
- Entretenir les bordures de parcelles à l'automne, certaines adventices étant des plantes hôtes des pucerons. De ce fait, elles maintiennent les populations de pucerons.
- Éviter les excès d'azote.
- Irriguer pour déloger les colonies naissantes. (en conditions sèches)
- Favoriser la présence des ennemis naturels régulièrement observés en cultures : implantation de haies.

Désherbage

Problèmes d'enherbement (morelles, chénopodes, renouées des oiseaux, renouées persicaires).

Maladie

- Observation

Pression moyenne en alternaria. Tous secteurs confondus.
- Gestion du risque
 - Ajuster les doses d'azote aux besoins de la culture.
 - Limiter les irrigations, et si nécessaire les réaliser en pleine journée (hors floraison), en conditions chaudes et sèches, hors période de temps couvert et humide.
 - Surveiller la culture et intervenir si nécessaire avec un fongicide.
 - Pour la culture suivante : détruire les résidus de culture.

Céleri rave



[Sommaire](#)

Sur 6 parcelles suivies : 0 capture de la mouche céleri.
Stade de levée à 12 FV.

Mouche du céleri *Philophylla heraclei*

- Observation

Département	Nb de parcelles	Mouche Céleri	Mouche de la Carotte
29	1	0	0
56	5	0	0

- Gestion du risque

Il n'existe pas de seuil de risque établi pour la mouche du céleri.

Pucerons

- Observation

Moins de pucerons cette semaine. Surveiller les parcelles.

- Gestion du risque

Surveiller la présence de pucerons et surtout de crispations sur le feuillage.
Consulter le BSV pour suivre l'évolution du risque.

Maladies

Risque fort en septorioses. 2 parcelles impactées dans le Morbihan.

Haricot



[Sommaire](#)

Helicoverpa Armigera

- Observation

Pas de capture sur tous secteurs.

Noctuelle gamma

- Observation

- 13 captures sur une parcelle à Riec Sur Belon (29).
- Secteur Vendée : aucune capture.

- Analyse de risque

- Le seuil de risque n'est pas atteint.

- Gestion du risque

- Plusieurs insecticides biologiques utilisables (ex : virus NPV), principalement sont actifs par injection.

B

- Les appliquer dès les premiers dégâts, sur les œufs ou sur les jeunes larves, pour obtenir une efficacité maximale.
- Traiter en période active des larves : si la température est trop basse, celles-ci peuvent arrêter de se nourrir, rendant le traitement inefficace.
- Ne pas traiter durant la journée (dégradation par les UV et les hautes températures) et avant irrigation (lessivage).
- Assurer une bonne couverture foliaire pour favoriser l'ingestion des produits par les chenilles.



Prophylaxie

- Désherber soigneusement les parcelles et entretenir les bordures pour limiter les sites de pontes.
- Broyer et enfouir les résidus de cultures.
- Travailler le sol après culture pour détruire les chrysalides.
- Favoriser l'habitat des oiseaux prédateurs (une mésange consomme environ 300 chenilles par jour en période de nidification) : haies, nichoirs, bosquets.

Maladies foliaires : Botrytis Sclérotinia

- Observation

Situation très préoccupante. Pression très forte dans tous les secteurs (haricots, flageolets). Anticipation des récoltes avec pertes de rendement conséquentes. Certaines parcelles sont en limite d'être refusées en usine. Pas d'observation sur le secteur Vendée.

- Gestion du risque

Les conditions actuelles sont encore très favorables aux maladies, notamment sclérotinia.

Lorsqu'une protection fongicide est appliquée. Respecter les dosages.

L'échec de la protection est souvent dû à des programmes fongicides incluant programmes avec réductions de doses.



Prophylaxie

- Supprimer les organes atteints, voire les plants qui sont très attaqués.
- Contrôler l'humidité par des arrosages sans excès. Préférer le système de goutte à goutte.
- Éviter la présence d'eau sur le feuillage.
- Évacuer et détruire rapidement les débris végétaux.



Navet

3 parcelles suivies.

Deux dans le Finistère (Arzano, Riec Sur Belon). Une dans le Morbihan. (Plouay)

- Observation

- Dégâts d'altises et de noctuelles terricoles.

Il n'y a pas de consensus sur le seuil de risque de ces ravageurs, plus l'attaque est précoce, plus l'incidence sur la culture peut être grave.

- Dégâts de mouches constatés sur navets développés (4 à 6 feuilles) entraînant des mortalités de plantes.

- Gestion du risque

En curatif, il convient de détruire les pieds attaqués et de mettre en place une longue rotation dans la culture. En préventif, penser à maintenir le sol humide et à éviter les fumures fraîches.



Prophylaxie

Limiter le nombre de brassicacées dans la rotation et éviter ce type de plante en interculture.

Utiliser des plants robustes, bien développés

Un binage régulier et profond peut perturber le développement des altises.

Favoriser une levée rapide des plantes : semis sur sol frais, au besoin suivi d'une irrigation.



Brocoli/chou fleur

3 parcelles suivies, 2 dans le 56 et 1 dans le 29.

- Observation

- Ponte de 48 oeufs sur une parcelle à Inzinzac. (56)
- ponte de 50 oeufs sur une parcelle à Saint-Barthélemy. (56)

- Analyse de risque

Le seuil théorique de nuisibilité n'est pas atteint.

- Gestion du risque

Il existe peu de méthodes de lutte de remplacement à la lutte chimique, mais il est possible d'opter pour des couvertures flottantes ou des bâches. Celles-ci agissent comme des barrières physiques. Beaucoup d'efforts sont déployés en vue d'obtenir des mouches stériles, qui pourront possiblement devenir un jour une solution verte. La lutte chimique est une méthode répandue pour supprimer cet insecte.



Prophylaxie

Pour la prochaine implantation, une rotation de 4 ans est conseillée entre deux brassicacées pour une même parcelle — attention aux intercultures ! — il est déconseillé de cultiver à proximité d'une parcelle installée l'année précédente. Le labour permet d'éviter l'émergence des adultes tout comme le binage perturbe les cycles de ponte. La plantation des choux doit être profonde pour stimuler la formation de racines latérales et la reprise rapide (irrigation, vigueur des plants).



Maladies

- On constate depuis 15 jours des pertes de plantes dûes à des attaques de champignons au niveau du collet (maladie du pied noir). Les pertes peuvent parfois être importantes en chou-fleur et brocoli. Analyses en cours.
 - Pression forte en mycosphaerella sur tous les secteurs.
 - Présence de bactériose sur brocoli en cours de récolte. (secteur Paimpol)
- Gestion du risque
 - Gestion de l'azote. Irrigation limitée pendant la pomaison.
 - Bien protéger le feuillage contre l'alternariose et le mycosphaerella.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Les animateurs du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Légumes de transformation sur les sites internet suivants :

Chambre d'Agriculture de Bretagne :
<https://www.bretagne.synagri.com>

DRAAF Bretagne :
<https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>

Direction de Publication :
Chambre Régionale d'Agriculture de
Bretagne
Animatrice inter-filières Claire Ricono
Tél : 02 97 46 22 41

Rédigé par :
UNILET
Animateur Légumes de transformation
Sébastien Kernu
Tél : 0689867752

Action co-pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.